

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
Conseil Communautaire du 18 SEPTEMBRE 2025
Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 45 / Présents : 36 / Procurations : 5 puis Membres en exercice : 45 / Présents : 35 / Procurations : 6

Les délibérations n°091, 092, 093, 094, 095, 096, 097, 098, 099, 100, ont été votées en l'absence de Mme Claudine OZAN.

N° du délibéré	Objet	Délibéré
2025-09-084	NON ATTRIBUÉ	X
2025-09-085	NON ATTRIBUÉ	X
2025-09-086	Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 26 Juin 2025	Adopté à l'unanimité
2025-09-087	Sarthe Habitat – Bilan Social et Territorial 2024	Prend acte
2025-09-088	Rapport Annuel 2024 - Sittellia	Prend acte
2025-09-089	Rapport d'Activité 2024 - Syvalorm	Prend acte
2025-09-090	Convention d'occupation du domaine public pour la réalisation et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques sur ombrière – Régularisation du titulaire du contrat	Adopté à l'unanimité
2025-09-091	Schéma départemental SMGV	Adopté
2025-09-092	Désignation d'Élus représentants Le Gesnois Bilurien au sein de la Charte Qualité Proximité	Adopté à l'unanimité
2025-09-093	Création d'un Comité Consultatif d'étude pour le SPPE	Adopté
2025-09-094	Répartition FPIC 2025	Adopté à l'unanimité
2025-09-095	Décision modificative n°2 Budget Général	Adopté à l'unanimité
2025-09-096	Décision modificative n°1 Budget Annexe ZA VOLLERIE	Adopté à l'unanimité
2025-09-097	Décision modificative n°2 Budget Annexe REOM	Adopté à l'unanimité
2025-09-098	Dettes à effacer - Budget Général	Adopté à l'unanimité
2025-09-099	Dettes à effacer - Budget Annexe REOM	Adopté à l'unanimité
2025-09-100	Transfert de biens immo Centre Équestre	Adopté à l'unanimité

Montfort le Gesnois, le 19 Septembre 2025

Le Président,
André PIGNÉ

